

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 9

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OCPA - Genève

■ Dans le souci de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, les EMS genevois mettent à disposition des unités d'accueil temporaire. Ces UAT viennent de baisser leurs prix et se réorganisent par l'entremise de Pro Senectute.



Thierry Parel / Rezo

En EMS pour quelques jours

On le sait, les EMS affichent le plus souvent complet, et des personnes âgées qui seraient susceptibles d'y entrer séjournent parfois dans des hôpitaux, en attendant qu'un lit se libère. Cependant, un certain nombre de seniors peu-

vent être maintenus à domicile, cela grâce à des aides diverses, mais aussi à l'engagement de membres de leur famille qui veillent sur eux.

Pour que ces proches dévoués puissent de temps en temps prendre un peu de répit, quelques

vacances, mais aussi parce qu'ils sont parfois indisponibles pour des raisons indépendantes de leur volonté, le Département de l'action sociale et de la santé (DASS) a développé en 1999 des Unités d'accueil temporaire (UAT), en collaboration avec les EMS. Ainsi,

quatorze établissements tiennent à disposition quelques chambres – une quarantaine au total – pour des séjours limités dans le temps.

Ces UAT accueillent aussi des seniors qui, par exemple pour cause de travaux, doivent quitter un temps leur domicile. Les séjours sont limités à 5 jours au minimum et 30 jours consécutifs au maximum. Plusieurs séjours sont possibles dans la même année, mais avec une limite de 90 jours. Ce type d'accueil permet d'éviter des hospitalisations inappropriées.

Le système des UAT donne aussi, à une personne qui peut encore résider chez elle mais qui devra un jour se résoudre à entrer dans un EMS, l'occasion de se familiariser avec la vie en institution et de surmonter quelques appréhensions. Un séjour temporaire peut aussi se révéler un bon dépaysement, une prise de contact avec un nouvel environnement

Pro Senectute renseigne

Les unités d'accueil temporaire sont actuellement réorganisées afin de rendre leur accès plus facile. Ainsi, c'est désormais Pro Senectute qui se charge de toute l'information à leur sujet. Si chaque EMS demeure responsable des chambres qu'il met à disposition et des hôtes temporaires qu'il accueille, il est aussi possi-

ble de connaître auprès de Pro Senectute quelles sont les disponibilités des uns et des autres sans avoir besoin de multiplier les coups de téléphone ou les visites. «Nous prenons en charge toute l'information au public ainsi que la gestion des disponibilités, précise Jacqueline Cramer, directrice de Pro Senectute. Les

inscriptions peuvent se faire directement chez nous.» Précisons que cet organisme a déjà une bonne expérience de terrain dans ce domaine, puisqu'il gère complètement l'UAT de la résidence des Franchises.

» Renseignements: Pro Senectute, tél. 022 807 05 65.

social pour un senior peut-être un peu trop confiné chez lui habituellement.

Prix plus accessibles

A l'évidence, les UAT répondent à un besoin, elles sont un maillon essentiel de la chaîne de services permettant le maintien à domicile des seniors. Cependant, c'est une offre encore trop peu connue et insuffisamment exploitée. «Les UAT ont un taux moyen d'occupation de 63%, avec de grandes variations d'un EMS à l'autre, de 35 à 80%, relève Michel Gönzci, directeur de l'action sociale. Lorsque nous nous étonnions d'une fréquentation assez moyenne, des usagers potentiels nous ont dit que le prix du séjour était considéré comme trop élevé. Nous l'avons donc réduit de 30%.»

Même si, en regard d'un séjour hospitalier ou d'une chambre d'hôtel, le montant de 137 francs par jour ne saurait être qualifié d'excessif, les UAT sont aujourd'hui beaucoup plus accessibles, puisque la journée ne coûte plus que 97 francs. Précisons que pour les bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS, l'OCPA prend en charge le coût du séjour en UAT pour autant qu'il soit prescrit par le médecin traitant. Cependant, les 20 francs pour les repas déjà inclus dans la prestation mensuelle, en sont déduits.

Quatorze EMS mettent à disposition quelques chambres en accueil temporaire: Résidence de Bon-Séjour, Les Bruyères, Les Charmilles, Les Châtaigniers, Résidence Fort-Barreau, Foyer du Vallon pour aveugles âgés, Résidence des Franchises, EMS Le Léman, Maison de retraite du Petit-Saconnex, EMS La Petite-Boissière, Résidence Les Sapins, Val Fleuri, Résidence La Vendée, Maison de Vessy. A noter que cette liste pourrait être modifiée, certains établissements renonçant provisoirement aux UAT pour cause de travaux, alors que d'autres souhaitent se spécialiser dans ce type d'accueil. Quoi qu'il en soit, il restera une quarantaine de chambre dévolues à ce service, et tous les seniors le souhaitant sont les bienvenus. L'inscription peut être faite par eux-mêmes ou un proche, mais aussi par un service social.

Catherine Prélaz

Genève

Pour rester mobile

■ **Se déplacer dans la ville peut représenter un véritable défi pour les aînés. Des cours les aident à conserver indépendance et mobilité.**

Qui n'a jamais été gagné par la perplexité face à un distributeur automatique de billets de bus? Malgré les explications et les pictogrammes affichés sur ces machines, l'achat d'un ticket s'avère souvent très compliqué. Les personnes âgées sont tout particulièrement démunies lorsqu'il s'agit d'utiliser ces appareils. Pour leur permettre de surmonter les différents obstacles qu'elles peuvent rencontrer lors de leurs déplacements, une série de cours à la fois théoriques et pratiques sont organisés pour la première fois à Genève dans le cadre du projet «être et rester mobile».

Les cours sont articulés en trois modules. Le premier concerne les questions de mobilité et de santé. Il traite des moyens de transport publics (train, bus et tram) et des déplacements piétons. Le deuxième module s'intéressera à la sécurité à vélo et le troisième se proposera de rafraîchir les connaissances de la conduite automobile.

Plusieurs villes de Suisse allemande dont Thoune ont déjà expérimenté avec succès ce type de cours. En Suisse romande, Genève est la première ville à tester le projet «être et rester mobile».

MMS

Renseignement pratiques

Informations complètes: www.restermobile.ch

Inscriptions: Pro Senectute Genève, tél. 022 807 05 65.

Lieu des cours: Université du 3^e âge, Promenade Baud-Bovy 10-12 (derrière Uni-Mail), 1205 Genève.

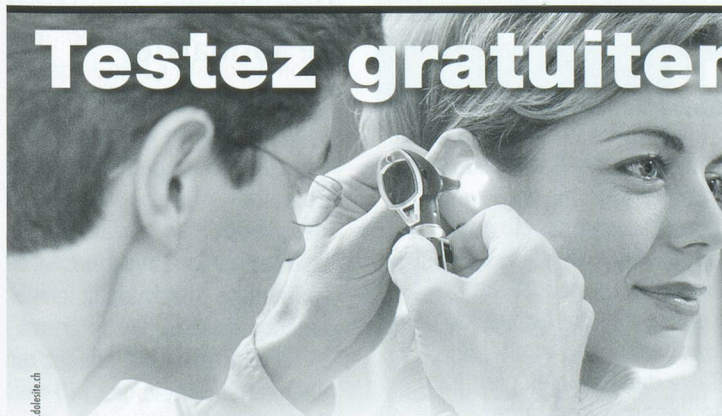
Dates (module 1): mercredi 17 septembre, lundi 6 octobre, vendredi 24 octobre, jeudi 13 novembre, du 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 45. **Prix:** Fr. 20.- par journée.

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 378
1211 Genève 29
Tél. 022 849 77 41
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil au public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h

Testez gratuitement votre ouïe.



- Conseils personnalisés par un audio-prothésiste diplômé
- Test gratuit
- Choix étendu d'appareils et d'auxiliaires
- Visites à domicile
- Protections de l'ouïe
- Fournisseur agréé AI, AVS, AMF, SUVA



SCHMID
ACOUSTIQUE

OLIVIER BERDOZ SUCESSEUR

LA COMMUNICATION RETROUVÉE

Petit-Chêne 38 - CH-1003 Lausanne

Tél. 021 323 49 33 - Fax 021 323 49 34 - oberdoz@sunrise.ch

Gare CFF à 50m de la gare.

Valais

Depuis 40 ans, La Maison de Terre des Hommes à Massongex accueille des enfants du monde entier, venus en Suisse pour s'y faire soigner. De nombreux bénévoles les entourent.



D.R.

Yannick Noah, parrain de l'institution, sera présent samedi 20 septembre sur le court et en concert.

Les 40 bougies de La Maison

«C'est vraiment un coup de cœur», avoue cette Montheysanne qui convoie les enfants de La Maison de Terre des Hommes depuis 20 ans. «J'avais envie de faire du bénévolat. Avec les enfants, j'ai beaucoup appris. Le convoyeur n'est

pas un simple chauffeur. Un lien se crée avec le passager qui nous est confié.» Comme une centaine d'autres personnes, elle effectue le transport des enfants entre Massongex, où ils résident pour un séjour pré- ou postopératoire, et les Hôpitaux universi-

taires de Lausanne et de Genève, ainsi que l'aéroport de Cointrin. «Ce sont, en moyenne seize convoyages par semaine, indique la responsable, Josyane Zürcher. Les bénévoles apportent un soutien indispensable au bon fonctionnement de l'institution.» Ceux-

ci utilisent leur propre voiture et ne sont pas défrayés; ils reçoivent une information et des instructions préalables. Ils signent également un engagement. «C'est une grande responsabilité qu'on leur confie», souligne Madame Zürcher.

La fête avec Noah

La fête du 40^e anniversaire de La Maison aura lieu durant le week-end du Jeûne fédéral, du 19 au 21 septembre 2003. Vendredi 19 au Théâtre du Crochetan à Monthey, la partie informative sera placée sur le thème «Le droit à des soins, le droit à la santé». Samedi 20, ren-

contre avec Yannick Noah, parrain de l'institution, pour un échange de balles sur les courts du Tennis-Club de Monthey. Dès 17 heures, l'ancien tennisman français devenu chanteur donnera un concert en plein air avec son groupe où se trouve la Maison.

Dimanche 21, journée famille, avec au programme: contes, clowns, percussions africaines, brocante, carrousel. Et, comme chaque année, la traditionnelle marche de Terre des Hommes prendra le départ à Massongex.

Une chaîne de solidarité

Ces enfants, qui viennent d'une vingtaine de pays, essentiellement africains, bénéficient des programmes de soins médicaux spécialisés de la Fondation Terre des Hommes à Lausanne ou de Sentinelles, toutes deux créées par Edmond Kaiser.

«La Maison de Massongex qui fête, cette année, ses 40 ans d'existence, s'inscrit dans une chaîne de solidarité», explique son directeur Philippe Gex. Cette

chaîne est constituée par des centres médicaux ou nutritionnels dans des pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est, des partenaires locaux, des structures hospitalières, cabinets médicaux et dentaires en Suisse, les convoyeurs d'Aviation Sans Frontières, ainsi que des bénévoles qui s'engagent pour la mission de Terre des Hommes.

Un conseiller municipal de Monthey, Paul Veillon, est à l'origine de La Maison de Massongex. En réponse à l'appel lancé, en 1963, par Edmond Kaiser en faveur des enfants victimes de la guerre d'Algérie, il s'engagea à prendre en charge une trentaine d'enfants. Ces enfants ont d'abord été accueillis dans des familles, puis dans une ancienne clinique privée acquise grâce à une souscription et à un appel de fonds lancé par l'Association Terre des Hommes Valais. La Maison s'est enrichie de plusieurs pavillons qui abritent jardin d'enfants, atelier préscolaire, classes, ateliers de bricolage et de textile. Jusqu'ici environ 4500 enfants, adolescents ou jeunes adultes, y ont résidé pour des séjours d'environ trois mois. Tous souffrent de différentes pathologies (cardiopathies, noma, malformations diverses) nécessitant une opération.

«Tous les enfants ont droit à la santé et aux soins, à la vie et à la dignité. C'est une question de justice», souligne Philippe Gex. La Maison fonctionne sans subventions étatiques, mais grâce au parrainage, aux dons privés, aux legs et aux actions mises sur pied par les bénévoles de l'association: concerts, lotos, vente d'oranges, etc. «A l'heure actuelle, nous avons de sérieux soucis financiers. Cela dit, nous sommes très confiants», relève M. Gex.

Françoise de Preux

Vaud

■ La lecture reste le passe-temps favori de bon nombre de personnes. Toutefois, l'âge venant, cette distraction devient impossible pour certains.

La lecture pour garder le contact!

Pour Charles Vincent (78 ans) la lecture «est un extraordinaire moyen de communication. En plus, elle aide à cultiver la mémoire du temps qui passe, de la vie quotidienne. Elle contribue au rappel des souvenirs en rapport avec un certain vécu, avec l'histoire, la vie en général». Lire, c'est suivre avec les yeux des mots qui évoquent des images. Ces mots – et par conséquent les phrases qui les renferment – sont source de vie. En effet, ils décrivent, rappellent, racontent, et par là, font ressentir qu'on est vivant.

Charles Vincent et plus de 70 collaboratrices et collaborateurs (de 50 à 85 ans), tous bénévoles, ont pour activité de faire la lecture à des personnes malades, âgées, solitaires, en EMS ou à leur domicile. Ces personnes ont toujours aimé lire, mais sont arrivées à un moment de leur vie où cela n'est plus possible. Tous ces lecteurs et lectrices bénévoles œuvrent au sein du «Groupe lecture MDA» (Mouvement des Aînés, Lausanne), mis sur pied en 1999 et dont Charles Vincent a la responsabilité depuis le début.

Chaque membre du groupe puise dans sa propre bibliothèque, dans celle des personnes intéressées ou de l'établissement concerné. La lecture peut aussi être celle des journaux et magazines qui rendent compte d'un monde auquel, en raison de leur état, ces personnes n'ont plus accès. Le choix des ouvrages se

fait souvent aussi à la demande: «Les personnes nous font part de leurs désirs, souligne Charles Vincent. Parfois, elles en parlent avec les animateurs et animatrices de l'établissement qui les accueille. Nous cherchons toujours à répondre à leur souhait.»

Une équipe motivée

Tous les trois mois, les membres du groupe se retrouvent pour faire le point sur ce que Charles Vincent appelle «les retours de missions». Les commentaires et discussions qui font l'essentiel de ces rencontres aident à trouver ce qui plaît, ce qui intéresse. Et aussi «cela nous permet de raffermir notre engagement placé sous la devise MDA: M pour motivé; D pour disponible et A pour assidu». Pour devenir membre du groupe, il faut donc répondre à ces trois impératifs. «Quelqu'un qui ne peut pas souscrire à cela n'a pas sa place chez nous, confirme Charles Vincent. Il ne s'agit pas de dilettantisme, mais d'un véritable engagement. Les personnes que nous visitons comptent sur nous, elles nous le disent ou nous le font savoir, par le personnel soignant. C'est très gratifiant et nous encourage à continuer.»

Le groupe de lecture ne compte pas que des francophones. «Nous avons des membres qui font la lecture en allemand, en anglais, en italien et même en



Charles Vincent est responsable du Groupe lecture du MDA.

tchèque! s'exclame Charles Vincent. Le MDA centralise et établit la liste des demandeurs et je reçois aussi quelques coups de téléphone qui la complètent.»

Afin d'assurer un certain roulement, le groupe a toujours besoin de nouvelles vocations. «Quel que soit votre âge, si vous voulez faire plaisir en offrant votre voix, pour faire la lecture et la conversation, appelez-nous, vous êtes les bienvenus!», lance M. Vincent.

Marie-Thérèse Jenzer

» Renseignements: MDA Lausanne, tél. 021 321 77 66 ou Charles Vincent, tél. 021 647 48 81.